

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 65 (1977)

Heft: 11

Rubrik: D'un canton à l'autre

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

D'un canton à l'autre

Neuchâtel

Un Parlement de femmes ?

Fidèle à la récente décision de rencontrer Me Maurice Favre pour se renseigner sur le projet de décret qu'il présente en juin au Grand Conseil, portant sur la création d'un parlement de femmes pour «surmonter les obstacles nombreux et dissimulés» qui s'opposent à la penetration et à la réussite des femmes dans la sphère politique, un Comité cantonal élargi de l'ADF s'est entretenu avec Me Favre de cette idée d'un parlement de femmes et de sa fonction telle qu'il la conçoit. Il est peut-être bon de rappeler préalablement le texte de ce projet :

«La Constitution est complétée par les dispositions transitoires suivantes :

Article premier: Jusqu'à ce que 50 femmes aient siégé au Grand-Conseil pendant une législature, le pouvoir législatif est exercé en concours avec le Conseil des femmes.

Art. 2: Le Conseil des femmes se compose de 41 femmes élues dans un collège qui s'étend à l'ensemble du canton.

Art. 3: Les femmes demeurent éligibles au Grand Conseil, mais aucune d'entre elles ne peut siéger dans les deux assemblées.

Art. 4: Sous les réserves qui précèdent, les règles du Grand Conseil s'appliquent à l'élection du Conseil des femmes, à ses pouvoirs et attributions, ainsi qu'au statut de ses membres.

Art. 5: Une décision ne peut être rendue qu'avec l'accord des deux assemblées.

Art. 6: Les deux assemblées se réunissent en commun et statuent à la majorité des votants pour les élections, les naturalisations, le droit de grâce et les conflits de compétence.

Remercié par la présidente, Mme Erika Borel, pour sa prise de position originale et souvent intrépide en faveur des droits de la femme, Me Favre précise que son attitude dans cette question est dictée par sa volonté de combattre les inégalités qui divisent le genre humain et de prendre la défense des dominés et subjugués, dont les femmes. Car, ajoute-t-il, les femmes se laissent dominer sans réaliser à quel point cette domination leur est imposée. Leur égalité est encore bien loin d'être réalité, en dépit des efforts qu'y tendent. Tant dans le domaine social que sur le terrain économique ou politique elles ne bénéficient pas des mêmes possibilités que les hommes. En politique ce sont les hommes qui dominent et décident. A quoi cela tient-il ? La tradition y est pour quelque chose, certes, la fonction physiologique de la femme lie à la maternité, aussi. Il faut y ajouter une autre raison déterminante, de l'avis de Me Favre. Dans les assemblées mixtes, le Parlement en l'occurrence, la voix masculine a un pouvoir de domination incontestable, par son impact. Quant à la voix féminine, elle manque de résonance au point que la députée, en état d'inériorité, ne joue guère qu'un rôle de figure. Dans un parlement féminin elle sera mieux entendue. Ce Conseil traiterait des mêmes objets que le Parlement régulier et

fonctionnerait en tant que seconde Chambre dans un système bi-caméral analogue au statut britannique. Les objets feraient la navette de l'un à l'autre avec pouvoirs égaux. Elues au suffrage universel, ses membres devraient être au nombre de 41 dès le départ. Ainsi entraînées à l'action politique hors de la concurrence masculine, les femmes pourraient s'affirmer, participer et passer à l'action.

Le projet de Me Favre sera examiné par la Commission législative pour être ensuite présenté au Grand Conseil. A-t-il quelque chance de passer la rampe ? C'est peu envisageable. En tout état de cause il aura l'avantage de poser la question. Car l'essentiel est qu'on en parle pour dénoncer et tenter de corriger les inégalités et injustices qui aujourd'hui encore frappent chez nous les femmes.

Jenny Humbert-Droz

En vue d'un troisième Séminaire d'orientation personnelle à Neuchâtel

Le Centre de liaison invita les organisations affiliées et les membres individuels (300 circulaires) à suivre une conférence d'information pour les tenir au courant, prendre leur avis et noter leurs suggestions éventuelles. En beaucoup trop petit nombre les personnes présentes ont entendu trois animatrices de groupes exposer les motivations, les objectifs et les expériences des deux premiers séminaires.

Chaque groupe compte huit à dix participantes et deux animatrices. C'est par ses membres qu'il acquiert son caractère propre, car aucun problème n'est posé au départ. Les sujets jaillissent spontanément. Le but ? Apprendre à se définir, à faire connaissance des autres par la discussion, s'enrichir mutuellement, arriver à se comprendre à travers une approche attentive et amicale. L'expérience des autres aide à se repenser, à se renouveler, à évoluer peut-être.

Les problèmes prédominants soulevés par les participantes sont : la solitude, tant chez les jeunes que chez les moins jeunes, les enfants, le travail, les préoccupations de tout genre. Il émane de ces échanges un appui moral, un encouragement à résoudre ses problèmes personnels. Une discrimination totale s'impose.

Le groupe est ouvert à chacune et chacune peut aussi le quitter si elle n'y trouve pas ce qu'elle en attendait. Aucune discrimination d'âge ni de niveau culturel ou social n'est faite au sein du groupe. On s'y retrouve sur un pied d'égalité, si tant est que la diversité est source d'enrichissement.

Si de telles ressources de développement individuel et collectif sont offertes par les groupes d'orientation personnelle, les consciences féminines ne sauraient y être insensibles et devraient participer. Pourquoi donc n'ont-elles répondu qu'en si faible nombre à l'invitation du Centre de liaison ? Seraient-ce que dans notre canton les tabous et les préjugés régnent encore le comportement de la majorité des femmes ?

Jenny Humbert-Droz

les préoccupations du groupe sont étroitement liées à la politique : avortement, crèches, chômage, droit de la famille, assurance-maladie (contrôles gynécologiques). Elles en ont d'autres : accueil des femmes, prêts de livres, campagne du sourire dans les grands magasins, etc.

Types d'actions

Le groupe Femmes se fait connaître (et entendre) par la publication d'articles de presse, par la publication de documents (avortement). Il est présent dans les foires, avec un banc et des panneaux présentant graphiquement des sujets à l'ordre du jour. Parmi les actions du groupe, signalons sa participation à des manifestations à Zurich ou Paris, ses relations avec des groupes similaires de Suisse. On entend dépasser les frontières purement locales ou régionales.

Valais

Les troisièmes rencontres féminines de Martigny

Viscéralement valaisans, suisses avec réticence et moult récriminations lorsqu'à Berne on légifère, quel intérêt portons-nous à la cause de l'Europe ?

Le groupe d'étude pour la coordination des associations intéressantes les femmes valaisannes, s'organise à la CHARTE SOCIALE que la Suisse cü dñ signe, cette année, avait choisi l'Europe, comme thème des rencontres qu'elle organise, chaque automne à Martigny... Il faut bien, tout en faisant chez soi petit reménagement quotidien, entrouvrir la fenêtre... et inviter comme conférenciers Me VICTOR DUPUIS, président fondateur du TRIANGLE DE L'AMITIÉ et M. BERNARD DUPONT, vice-président de la conférence des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe.

De Sierre, de Sion, de Monthey, des villages de la plaine et du côteau, Messdames les membres et présidents des associations, députés et personnalités politiques et, parfois, Messieurs leurs époux, ancien conseiller d'Etat, président de commune qui nous ont honoré de leur présence, ont marqué leur vif intérêt en prenant part à des débats nourris et animés.

Au carrefour des cols alpins, Martigny se prêtait idéalement à l'expérience d'une collaboration interrégionale. M. VICTOR DUPUIS montra comment il est possible d'oeuvrer en concreto pour la cause de l'Europe. Depuis vingt ans, les trois communes d'Aoste, Chamonix, Martigny multiplient les échanges dans les domaines touristiques, économiques et culturels : une sentiment de solidarité s'est développé au sein de la population et parmi la jeunesse.

Président de commune, député au grand Conseil valaisan, conseiller national, et vice-président de la conférence des pouvoirs locaux à Strasbourg, M. BERNARD DUPONT est bien placé pour saisir comment fonctionne «La Grande Machine», à quel rythme se transmettent ses impulsions jusqu'aux rouages nationaux et régionaux. Dans ces vastes forums que sont le parlement et la conférence, se débattent et s'élaborent des idées, des pro-

ERRATUM

Une erreur s'est malheureusement glissée dans la composition de l'article de Simone Chapuis, «NOTRE ÉPOQUE: CELLE DE LA RÉPRESSION» (page 3 de notre dernier numéro): les légendes des deux premiers dessins ont été intervertis; la femme devant 2 personnages, c'est le code pénal de 1942 (le médecin et le psychiatre pour l'avis conforme); la femme devant 3 personnes, c'est la nouvelle loi choisie par le peuple suisse le 25 septembre; le 3e personnage représentant l'assistant social devant lequel la femme, qui demande un avortement, devra comparatre !!

Pour qui ? Pourquoi ?

Les problèmes personnels des participantes sont discutés. Le groupe est donc un lieu où les femmes peuvent s'exprimer. On constate combien elles ont de peine à s'extérioriser. Le manque de confiance en soi n'est pas étranger. Et puis, il faut que les conversations restent confidentielles, ce qui n'est pas toujours facile dans une petite ville.

Elles étaient une quarantaine au début. Certaines sont parties, d'autres viennent régulièrement grossir les rangs. Il se crée des amitiés, on essaie de s'entraider.

Pourquoi ce groupe Femmes ? Nous nous permettons, après les avoir entendues, de donner une réponse. Il y a partout des femmes isolées, des femmes qui se heurtent à toutes sortes de difficultés, des femmes qui constatent (enfin) qu'en ensemble elles peuvent créer des organisations qui les aident, des structures sociales qui manquent.

A.-M. S.

Fribourg

Cancer gynécologique

Le Centre de dépistage a prouvé sa raison d'être

Depuis quelques mois, des médecins gynécologues de Fribourg ont ouvert, dans des locaux mis à disposition à la clinique Garcia, un centre de dépistage précoce du cancer gynécologique de la femme.

En six mois, près de trois cents femmes de toutes les régions du canton ont bénéficié d'un examen gynécologique complet.

Depuis quelques mois, des médecins gynécologues de Fribourg ont ouvert, dans des locaux mis à disposition à la clinique Garcia, un centre de dépistage précoce du cancer gynécologique de la femme.

En période de récession économique, demander à l'Etat de coûteux investissements pour la création et l'entretien de crèches, de garderies ?

En période de chômage, réclamer des mesures en faveur de la réinsertion de la mère de famille dans le monde du travail ?

Alors que les hommes doivent lutter pour conserver leur emploi et que les jeunes doivent se battre pour obtenir un poste d'étude ou d'apprentissage, exiger que soit complétée et élargie la formation professionnelle de la jeune fille ?

Il semblerait, plutôt, qu'à l'heure de la dénatalité, l'opinion publique renvoie la femme au foyer et préconise des mesures en faveur de la famille pour que la mère puisse élever sa progéniture à l'abri du cocoon de la sécurité sociale.

En 1968 à 1975, la situation a évolué favorablement en faveur de la femme. Depuis deux ans, remarque M. Dupont, c'est la régression. La femme s'est montrée compétitive dans les divers domaines où elle a accédé, tant sur le plan économique que politique. Elle est, actuellement, considérée comme une concurrente, une rivale. Et, du côté masculin, le réflexe d'auto-défense joue ouvertement.

Si nous avons réussi notre sorte, beaucoup doivent maintenant battre en retraite. Il n'y a plus à espérer ni égards, ni concessions. A chacune de conquérir la place où pourront s'exercer pleinement ses capacités et ses talents.

Françoise Bruttin

Vaud

Maison de la femme

En novembre, la «Galerie de l'Eglantine» présente les œuvres de Carola GÉTAZ. En décembre : «Petits formats, petits prix», une exposition du groupe des femmes peintres et sculpteurs ; une idée pour vous pour vos cadeaux de Noël !

2 nouveaux cours à l'ADF de Lausanne

«Comment s'exprimer en public», cours d'expression orale par M. Gérald MOUQUIN, juriste.

10 séances de 2 h. chacune, par petits groupes. Cours dès la mi-novembre, le mercredi de 18 h. à 20 h., le vendredi, de 14 h. à 16 h. ou de 18 à 20 h. (selon les inscriptions). Coût : environ Fr. 100.—

Cours de droit : Dispositions générales du code des obligations — le contrat de vente — le contrat de bail — le contrat de travail et quelques autres contrats — la poursuite pour dettes et faillite.

Tour d'horizon

Égalité de salaire, Fribourg

Le Conseil d'Etat avait annoncé en septembre qu'il allait aligner les salaires des fonctionnaires féminins sur ceux de leurs collègues masculins en 5 étapes. Mais le chef de l'instruction publique vient de déclarer que le Conseil d'Etat pourrait accélérer ce processus en raison du jugement récent du Tribunal fédéral.

Suède

Il ressort d'une enquête du ministère du travail que les femmes employées dans le bâtiment estiment que leur profession exige moins d'efforts physiques que celle d'infir-

mière.

Cours donné par M. Michel NEY, juriste, 5 leçons, les lundis soir à 20 h. 15 à la Maison de la femme. Prix : Fr. 40.—

S'adresser pour les 2 cours à Doris Cohen Dumani, ch. des Pinsons 12, 1012 Lausanne (3343 55). (dès janvier : cours sur le divorce et la succession par Me Geneviève ZIRILLI)

Lyceum-Club

Rue de Bourg 15

Vendredi 11 novembre, à 17 heures : Angela Ghelber, poétesse roumaine, présentée par Olivier Dubuis, journaliste. Signature. Poèmes dits par Daisy Dubi. Entrée Fr. 3.—

Vendredi 18 novembre, à 17 heures : Régis Debray, soprano, présentée par Olivier Dubuis, journaliste. Signature. Poèmes dits par Daisy Dubi. Entrée Fr. 3.—

Vendredi 25 novembre, à 17 heures : Conférence René De Vrieze, Homme de Lettres, «Autour de la Tempête de Shakespeare». Entrée Fr. 3.—

Vendredi 2 décembre, de 14 à 22 heures Samedi 3 décembre de 10 à 18 heures : Boutique de Noël. Entrée libre.

Définir le pouvoir

Le sujet des XXVI^e Rencontres Internationales de Genève était ambitieux : analyser et définir le pouvoir ; donner des formes transparentes et lucides à ce qui ne saurait en avoir ; exprimer peut-être un idéal là où l'état de fait déroute et inquiète.

Le physicien Lew Kowarski dénonçait une situation, devenue révolutionnaire condition humaine : le pouvoir, c'est celui de la bourse et du gendarme.

Jeanne Hersch, plus conservatrice, plus philosophe, lui donne la réplique le soir suivant. Elle explique un autre pouvoir, un mixte théologique, moral, juridique, économique, biologique, policier, symbolique : le fondement nécessaire à la liberté sans lequel celle-ci ne serait qu'impuissance et jeu d'ombres. Sans doute référera-t-elle à ce chef africain dont parlait Mme Ligier-Laubhouet de la Côte d'Ivoire : investi dans ses fonctions par son propre peuple à cause de ses compétences, il assume les devoirs que son rôle dans la société implique.

Ce chef noir, dictateur intelligent et bénovole, est-il possible ? Etant donnée la nature de l'homme, sa capacité de corruption quand il détient un pouvoir et les luttes politiques, l'esprit de parti, les interférences étrangères, les formidables moyens des mass médias qui donnent à tout le monde l'envie de s'imposer et aux privilégiés — non pas aux meilleurs — la possibilité de mener les jeux : tout ce qui entretient un véritable chaos de forces contraires, aliénantes, désagréantes où la liberté se fait «impuissance et jeu d'ombres» ?

De ceci il ne fut pas question, ni des pays en voie de développement qui souffrent de cet état de fait, ni du pouvoir de décision de la femme et du changement possible dans la nature même du problème avec la prise de conscience progressive de son originalité.

La contestation était feutrée. Elle s'inscrivait dans la ligne d'un parti et le désir d'un pouvoir. Jacques Attali, par exemple, conseiller politique de Mitterrand : brillant orateur. Son profond pessimisme laisse entendre que le socialisme possède les solutions d'espérance. Stephen G. Graubard, héritier d'une mémoire démocratique et libérale anglo-saxonne, toute une tradition qui sépare les pouvoirs juridique, exécutif, législatif, évite d'en faire un mixte. Il se réjouit, comme des millions d'Américains du scandale de Watergate qui impose des limites à une présidence devenue par trop arbitraire. S'il craint, comme Tocqueville, la tyrannie de la majorité, il demeure cependant confiant dans la dynamique du système libéral.

Pierre Nora a savoureusement dénoncé la manipulation de la mémoire historique au service du pouvoir. Mais son intelligence même de la question en fait un spectateur complaisant. Pour contester véritablement, et nous parler, peut-être, des éthiques de Socrate-Panurge, on attendait Bernard-Henri Lévy. Il ne vient pas.

Le message de Lew Kowarski restait l'essentiel de ces Rencontres. On ne lui fit pas suffisamment écho. Le pouvoir médical, le pouvoir scientifique, tous deux magistralement représentés, sont devenus d'une importance telle que l'homme politi-

que ne peut négliger de s'en servir. Il n'y a pas seulement la destruction nucléaire, mais la moléculation biologique, les changements géophysiques. Le savant ne peut plus vagabonder seul dans son laboratoire. Le travail en équipe, le coût de plus en plus gigantesque des expériences le soumet à la bourse et au gendarme : un pouvoir lui dicte ses sujets de recherche ; pire : certains silences qui peuvent être de nature criminelle. La contestation, la révolte, c'était finalement Kowarski qui la représentait.

Mozart, sur son lit de mort, voulait des airs qui expriment la chaleur de la vie. La Flûte enchantée, commentée par J. Starobinski, le Fidèle de Beethoven, présenté comme une tragédie du pouvoir par un homme politique : le Maire de Genève : Claude Ketterer, faisaient l'originalité de ces Rencontres : une touche de beauté dans un domaine où les monstres menaçant.

Fawzia ASSAAD

Manifestations

Samedi 3 décembre, Femmes de carrières libérales et commerciales, Club de Genève, repas de fin d'année.

5-6 novembre, Association genevoise de Femmes universitaires, 54^e Assemblée des déléguées, Schaffhouse.

14 novembre à 20 h. 30, Association de Gymnastique féminine, assemblée des déléguées, Genève.

19 novembre, Soroptimist international, assemblée des déléguées, Yverdon.

Mercredi 16 novembre, Section historique, M. Bertrand Bouvier, Professeur à l'Université : « Cyrille Lucar et Antoine Léger, précurseurs de l'œcuménisme ».

Vendredi 18 novembre, Section scientifique et économique, Dr David Klein, Professeur à l'Université : « La Prévention des affections génétiques (projections).

Mercredi 23 novembre, Section sociale, M. Pierre Fürter, Professeur à l'Université : « Disparités culturelles en Europe ».

Vendredi 25 novembre, Section sociale, M. Danilo Dolci, éducateur : « Le développement culturel et social en Sicile ».

Mercredi 30 novembre, Section littéraire, M. Philippe Renaud, Professeur à l'Université : « Ramuz, autobiographie ».

Vendredi 2 décembre, Section artistique, M. Stuart Morgan, historien d'art : « Vue aérienne des monuments de la Suisse médiévale » (projections).

N'oubliez pas d'aller voter le 4 décembre !

Mercredi 9 novembre, Section littéraire, M. Luis Lopez-Molina, Professeur à l'Université : « La place du récit de voyage dans la littérature de langue espagnole ».

Vendredi 11 novembre, Section artistique, Mme Janine Wettstein, historienne d'art : « La fresque romane » (projections).



D'un canton à l'autre

Genève

Vous trouverez ces jours-ci dans votre boîte aux lettres genevoise une pochette de cartes vendues au bénéfice de la Ligue genevoise contre le cancer.

Il faut savoir que les sommes récoltées par les membres de la Ligue sont vouées à deux nécessités : a) subventionner la recherche et b) aide directe aux malades (soins, aide familiale, achats de prothèses, etc.).

Il nous paraît utile de recommander au public une œuvre dont ils profitent indirectement. La Ligue genevoise procure également des brochures très bien faites sur le tabagisme et ses relations étroites avec le cancer du poumon, les soins consécutifs à l'ablation du sein, etc.

Pour envoyer votre obole ou demander une brochure, adressez-vous directement au secrétariat, 55 bd de la Cluse, Genève.

L'Université du Troisième Age se porte bien. Elle vient d'inaugurer ses nouveaux locaux 6 rue de Candolle (en face de l'Université), et regroupe ses bureaux, un petit centre de réception et un bar à café.

Les cours, qui viennent de reprendre, sont suivis de façon enthousiaste que certains conférenciers font salle comble :

Leonora Schapira est le peintre des fleurs dont elle rend la poésie chatoyante dans une série de tableaux qu'elle expose en ce moment à la Galerie Foresto.

Dans le jaillissement des couleurs on sent une sensibilité frémisante qui exprime la joie de vivre et l'amour de la nature. Sous une fantaisie apparente l'artiste a ordonné ses toiles avec adresse et maitrise. Elle rend les variations les plus subtiles des fleurs des champs et des jardins et parfois son pinceau s'attarde sur des pomiers en fleurs de la campagne genevoise.

Toujours elle reste fidèle à ses sujets mais, par le rythme qu'elle sait leur imposer, elle donne une vision originale au contenu de ses toiles.

Elle exprime par sa peinture cet immense besoin actuel de retrouver la joie de vivre au contact de la nature.

Stage de formation préliminaire pour les femmes lancé par CORREF Genève

Septembre 1975 : un groupe de femmes se réunissait à Genève pour concevoir le projet de mettre sur pied un Centre d'orientation, de réinsertion professionnelle et de rencontre pour les femmes. Janvier 1977 : ce groupe de femmes, constitué en une association sous le nom de CORREF, se faisait connaître au public, ainsi qu'aux associations féminines, professionnelles et aux autorités, en expliquant ses démarches et ses projets. L'une de ces démarches avait été d'ailleurs la diffusion d'un questionnaire, paru aussi dans « Femmes suisses », dans le but de déterminer plus précisément les aspirations des femmes souhaitant une réinsertion professionnelle à plus ou moins long terme.

Aujourd'hui : l'un de ces projets est sur le point de se concrétiser. Le premier stage de formation préliminaire et d'orientation professionnelle aura lieu du lundi 14 novembre au vendredi 16 décembre. Il s'adresse aux femmes désireuses de travailler ou de retravailler après une interruption de leur vie professionnelle.

Pour l'instant, il est réservé à des femmes sans emploi depuis au moins un an, âgées de 25 à 35 ans, quel que soit leur niveau d'études et même sans aucun diplôme. Un stage destiné à des femmes possédant un diplôme d'études supérieures pourrait être envisagé ultérieurement selon la demande.

Ce stage sera conduit par une animatrice formée à Paris par le Centre Retrailler fondé par Evelyne Sullerot et qui, de surcroît, a participé dès le début, en sa qualité de membre de CORREF, à son élaboration. Il comprend trois étapes : 1. Apprendre à se connaître soi-même ; stimuler et développer ses aptitudes personnelles. Ceci en vue de redonner aux femmes participantes, grâce à un travail en groupe, cette confiance en elles-mêmes qui souvent les font hésiter à se lancer dans la vie professionnelle.

2. Se familiariser avec le monde du travail pour y entrer mieux armées.

3. Etre en mesure de dresser le bilan de ses aptitudes personnelles et de procéder à son orientation professionnelle de manière consciente et rationnelle. D'une part, les participantes au stage recevront une information sur les recyclages, les formations et les métiers qui leur sont accessibles en fonction de leur niveau et de leur personnalité. D'autre part, guidée par leur animatrice, elles seront en mesure de faire une auto-orientation, c'est-à-dire de choisir leur voie en tenant compte de leurs aspirations, de leurs contraintes personnelles ou familiales, de leurs aptitudes et des possibilités réelles du marché de l'emploi.

Le stage, d'une durée de cinq semaines à mi-temps, se déroule du lundi au vendredi de 8 à 12 heures, dans les locaux des Cours commerciaux de Genève, 2-4, rue de la Rôtisserie. Le prix varie suivant la situation familiale.

Tous les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au 2078 11 auprès de CORREF, interne 34, ou en écrivant directement à l'association, Case postale 88, 1224 Chêne-Bougeries.

A.-M. L.

AVIS à mes chères abonnées !

Peu après le numéro de novembre, vous recevezz par pli séparé le bulletin de versement pour le renouvellement de votre abonnement 1978.

Toutes les lectrices qui viennent de s'abonner ou celles qui ont déjà payé 1978 recevront également le bulletin de versement puisque c'est l'imprimeur qui expédie le jeu complet d'adresses. Mais il est bien entendu qu'elles pourront mettre à la corbeille ce bulletin de versement.

Par contre, les abonnées qui viennent de régler l'abonnement après rappel seraient très aimables de garder bien en vue le bulletin 1978, ceci afin d'éviter autant que possible les rappels de l'année prochaine qui occasionnent des frais supplémentaires inutiles.

D'autre part, je me permets de vous rappeler que nos abonnements sont renouvelables tacitement d'année en année, sauf résiliation en décembre ou refus du numéro de janvier. Passez ce temps, les abonnements annulés en cours d'année devront être réglés proportionnellement aux numéros reçus, plus une finance de Fr. 2. — pour les frais.

D'avance, je vous remercie vivement de votre versement et de votre fidélité à FEMMES SUISSES qui s'efforce de mois en mois de vous présenter un journal que vous vous réjouissez de recevoir.

Merci encore et meilleures salutations.

Claudine Richoz
administratrice

FAITES LIRE FEMMES SUISSES

Je désire :

- m'abonner à FEMMES SUISSES (Fr. 20.—)
- recevoir 3 numéros d'essai
- offrir un abonnement-cadeau à :

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Pour envoi du bulletin de versement :

Nom _____

Adresse _____

A adresser à

Claudine Richoz, Vélodrome 9, 1205 Genève.